

## La gamme de services de nLiVE

### Conseil

Proposer les systèmes les mieux adaptés aux besoins en totale indépendance vis-à-vis des solutions préconisées. Établir un planning, une estimation de coûts et une organisation de travail adaptés aux contraintes du client.

### Réalisation

Appliquant une méthode qui met le client au centre de toutes les décisions tout au long de la réalisation du projet, nLiVE vise ainsi une satisfaction totale du client lors de la mise en œuvre définitive.

### Accompagnement aux changements

Parce que les hommes restent au centre de la réussite des projets, nLiVE accompagne les équipes aux possibles changements induits par les solutions retenues.

### Assistance et suivi qualité

Garantir la pérennité du travail réalisé avec des indicateurs de satisfaction toujours en quête d'amélioration du service rendu, permettant ainsi au client d'évaluer nLiVE sur des critères objectifs.

[www.nliive.com](http://www.nliive.com)

## ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

L'informatique en nuage (cloud computing) est une rupture technologique majeure dont peuvent profiter les collectivités territoriales. L'un des principaux atouts est la possibilité de faire évoluer son système d'information de manière souple et évolutive sans remise en cause radicale des choix précédents.

Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur des technologies pérennes et des partenaires de confiance.

# Le SaaS optimise le système d'information

⇒ Software as a Service : ce concept prend de plus en plus d'ampleur et s'avère particulièrement adapté à l'évolution du système d'information des collectivités territoriales. nLiVE, spécialiste de ces environnements, se propose d'être le partenaire d'accompagnement pour les collectivités qui souhaitent faire évoluer leur Système d'Information (SI) de manière régulière, homogène sans à-coups ni changements brutaux d'habitudes.



L'une des originalités de l'offre de logiciels et services proposée par nLiVE tient à l'architecture distribuée et le mode locatif. Les gains financiers sont considérables et peuvent réduire par 7 vos dépenses informatiques (Matériel et Logiciel), avec un accès sécurisé immédiat quel que soit le lieu géographique de l'utilisateur. Les exemples sont légion : gestion des services du parc immobilier de la ville, gestion des associations, des budgets associatifs... Actuellement, un bon nombre de collectivités territoriales réalisent ces actions sans s'appuyer sur des systèmes d'information pourtant faciles à mettre en œuvre et peu coûteux.

nLiVE propose, par exemple, pour la gestion des parcs immobiliers, des solutions permettant de prendre en compte les demandes d'intervention des habitants par l'intermédiaire d'outils accessibles via Internet. Cela améliore très significativement la qualité des services rendus et, de fait, permet une meilleure com-

munication entre les élus et les administrés. D'autres applications dans le domaine périscolaire, les centres de loisirs notamment, peuvent bénéficier de cette gestion optimisée avec un retour sur investissement particulièrement rapide.

### Évoluer avec l'existant

L'approche distribuée choisie par nLiVE permet de faire évoluer le système d'information de la collectivité et de l'enrichir au travers d'applications qui simplifient la vie des citoyens et des personnels. Pour ces derniers, la mise en place de ces applications permet de redistribuer les occupations vers des missions plus valorisantes.

### Réaliser gratuitement un audit

« Bon nombre de nos clients ont déjà été convaincus par cette démarche. nLiVE propose de réaliser gratuitement un état des lieux des Systèmes d'Information installés dans les collectivités territoriales et présenter les prin-

“ L'approche SaaS (Software as a Service) permet de passer le Système d'Information en mode locatif, à coût mensuel fixe et sans dépenses cachées supplémentaires. ”

En parallèle, l'aspect pécuniaire se révèle déterminant, tout particulièrement en période de rigueur budgétaire. En effet, l'approche locative permet de supprimer certains systèmes existants très onéreux pour lesquels les investissements sont importants : infrastructures, matériels, logiciels, liaisons spécialisées. L'approche SaaS (Software as a Service) permet de faire évoluer le Système d'Information vers un mode locatif où le budget est totalement maîtrisé (mensualisations fixes), sans aucune dépense cachée supplémentaire.

cipaux avantages des applications fonctionnant en mode locatif », précise Christian Sayegh, cofondateur de l'entreprise. « Nous disposons de plus de 20 années d'expérience dans l'optimisation des systèmes d'information. Tout au long de nos carrières respectives, nous avons pu observer une multitude d'exemples dans le secteur public comme privé. L'écoute active nous permet de comprendre rapidement les besoins, d'identifier les problèmes et de les convertir en solutions. » ■

## ⇒ A propos de nLiVE

La société nLiVE a été fondée par Christian Sayegh et Jean-Baptiste Marcé. Tous deux disposent chacun de plus d'une vingtaine d'années d'expérience dans la conduite de projets au service du secteur public comme privé.

Tél. : 01 75 61 03 15 [www.nliive.com](http://www.nliive.com)